

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Le 21 octobre 2016**

---

## **Netflix doit payer sa juste part selon le SCFP**

Le SCFP estime qu'il est grand temps que Netflix contribue à l'économie canadienne en payant sa juste part d'impôt.

La croissance du géant américain du divertissement a augmenté rapidement au cours des dernières années, avec des revenus de plus de 6 milliards de dollars en 2015. Netflix a plus de 5,2 millions d'abonnés au Canada et empochent des revenus de plus de 620 millions de dollars au pays. Malheureusement, Netflix ne paie pas d'impôt au Canada.

« Il est injuste que tous les Canadiens paient leurs impôts, alors que de grandes entreprises s'en tirent à si bon compte. Présentement, Netflix ne paie pas un sou. Les compagnies comme Netflix devraient payer leur juste part », a déclaré le président national du SCFP, Mark Hancock.

Les entreprises canadiennes de divertissement qui paient des impôts et emploient des travailleurs locaux font leur part tout en créant des émissions de qualité. « Les entreprises locales qui fournissent des emplois au Canada respectent les règles, alors que leurs concurrents étrangers bénéficient d'un traitement de faveur. Le gouvernement doit intervenir pour uniformiser les règles du jeu », a affirmé le secrétaire-trésorier national du SCFP, Charles Fleury.

Netflix est non seulement exempté d'impôt, mais l'entreprise n'est pas soumise à la réglementation canadienne. Le CRTC a décidé que les grands joueurs mondiaux du numérique comme Netflix n'ont pas à suivre les mêmes règles que les radiodiffuseurs et opérateurs de câbles canadiens, même s'ils offrent des produits et services comparables. Cela permet à Netflix de faire des affaires au Canada sans contribuer au financement de la programmation canadienne et sans avoir à offrir un minimum de contenu canadien.

Le gouvernement fédéral et le CRTC doivent intervenir pour remédier à l'absence de réglementation pour les entreprises mondiales du numérique mondiales comme Netflix.

### **Pour en savoir plus, communiquez avec :**

Philippe Gagnon  
Relations médias du SCFP  
613 894-0146  
[pgagnon@scfp.ca](mailto:pgagnon@scfp.ca)